

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Cadre naturel

Le 27 octobre 2011 à 19h30

(La Charmille - Rue du Rivage 5 à Werbomont)

Présents :

J-F. Cornet (CLDR), J-M. Demonty (CLDR), D. Delmotte (CLDR), J. Dumoulin, S. Francis (CLDR), H. Leybaert (CLDR), C. Lizen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), B. Migeotte, M-M. Morteihan, A. Rahier (CLDR), L. Strée (CLDR)

F. Léonard (Echevin du développement rural)

E. Leroy (Président du CPAS)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Excusés :

R. Maréchal (Bourgmestre)

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Frédéric Léonard, Echevin du développement rural. De nouvelles personnes qui n'ont encore jamais participé aux réunions organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural sont présentes.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par la Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Cadre naturel* et les quatre objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Cadre naturel* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Cadre naturel*. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la

Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Réduire les déchets et améliorer le recyclage

Prévoir davantage d'étiquettes pour les gardiennes ONE

D'autres personnes plus productrices de déchets pourraient également être concernées. Dans la logique du système pollueur/payeur, il semble normal que celui qui produit davantage de déchets, notamment par son activité professionnelle, paie davantage. D'autres solutions existent : remise des déchets aux parents, utilisation de langes lavables...

Instaurer la validité indéterminée pour les étiquettes

Il est possible de reporter les étiquettes non utilisées mais pour le moment rien n'est donné en échange pour encourager celui qui produit peu de déchets.

➔ *Un « bonus » pourrait être envisagé pour celui qui reporte ses étiquettes*

Revoir le système de gestion des déchets en tenant compte du principe pollueur/payeur

M. Léonard explique que les étiquettes payantes existent depuis 4 ans et que ce système a entraîné une réduction du tonnage. Avec ce principe, la Commune est entrée dans un système où plus on pollue, plus on paie car il faut acheter plus d'étiquettes. M. Léonard explique qu'il est difficile de comparer le système des étiquettes avec le système de poubelles à puces car ce dernier prend en compte uniquement les poubelles des particuliers. Il est évoqué que les poubelles à puces coûtent plus chères (taxe fixe + complément si le poids fixé est dépassé), que le but final pour Intradel, via ce système, est d'arriver à un ramassage par mois pour que les citoyens utilisent davantage le parc à conteneurs. En outre, le passage au système à puces revient à s'en remettre à Intradel pour la gestion des déchets alors que jusqu'ici la Commune peut garder une certaine liberté de manœuvre. A terme, la Commune informe que toutes les communes devraient passer aux conteneurs à puces.

Il est noté que les dépôts sauvages n'ont pas augmenté ces dernières années à FERRIERES.

➔ *Il est proposé d'interroger des communes qui sont passées aux conteneurs à puces afin de voir les avantages et inconvénients du système.*

Remédier à la difficulté de déposer certains déchets au parc à conteneurs (INTRADEL) : amiante...

Pour les participants, d'autres intercommunales de traitement sont en avance au niveau du tri, du recyclage et INTRADEL ne se remet pas en question.

→ *Il est proposé de prendre contact avec d'autres communes et avec INTRADEL pour voir comment améliorer leur plan d'action.*

Placer plus de poubelles, de bulles à verres

→ *Il est toujours possible d'en placer davantage, mais il faut un effort des citoyens en complément.*

« Eduquer » le citoyen

→ *Installer davantage de panneaux incitant les citoyens à ne pas jeter leurs déchets. Ces panneaux pourraient être en partie financés par les habitants.*

→ *Réaliser un toutes-boîtes*

→ *Informers les écoles (projet recyclage...)*

→ *Instaurer des amendes plus importantes si une personne est prise jetant ses déchets*

→ *Encourager le compost à domicile*

b. Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables

Lot 0 : Suite au projet 31 communes au soleil qui a permis de placer des panneaux photovoltaïques au Maka, les communes partenaires ont introduit une demande pour un second projet d'économie d'énergie afin d'utiliser le solde du fonds européen destiné au projet.

Faire de FERRIERES une Commune exemple (réduire l'éclairage public...)

→ *Veiller à réduire la consommation énergétique et à favoriser les énergies renouvelables dans les bâtiments publics.*

Eduquer et sensibiliser la population (défi énergie pour les familles, point « info énergie » à la Commune, encourager le citoyen à mieux isoler...)

Le CPAS a organisé des séances d'information mais peu de personnes y sont venues. Il existe déjà des outils et pour certains il ne semble pas nécessaire d'en créer de nouveaux.

→ *Il est proposé que des citoyens qui ont une expérience en la matière et qui le souhaitent deviennent personne de référence pour montrer et expliquer leurs démarches dans le Bulletin communal, par exemple (panneaux solaires, pompes à chaleur...)*

Utiliser les résidus de coupes de bois communaux pour des chaudières à pellets

Il est important que des résidus de bois restent dans les forêts car ils sont importants pour la qualité des sols.

→ *Il est par contre proposé de se renseigner sur la possibilité d'installer une chaudière communale au bois, comme par exemple à Tenneville.*

<http://www.tvlux.be/joomla/index.php/component/content/article/188/2563>

<http://lutgen.wallonie.be/spip/spip.php?article622>

→ Créer une unité de biométhanisation (zoning Werbomont, piscine St Roch...)

→ Installer des éoliennes

Les participants sont favorables à l'installation d'éoliennes mais pas n'importe où et notamment pas en pleine forêt. Certains participants attirent l'attention sur le fait qu'il y a des éléments qu'on ne maîtriserait pas encore tout à fait, notamment les effets que pourraient avoir les éoliennes sur l'avifaune.

→ Instaurer une prime communale aux énergies renouvelables

Il existe déjà un subside communal de 250 € pour le photovoltaïque. Une réflexion pourrait être menée pour envisager d'accorder certaines primes supplémentaires.

Produire de l'hydroélectricité au moulin du ravet à Vieuxville.

C'est un bâtiment du CPAS. Il n'y aurait plus d'eau au moulin depuis 50 ans.

c. Améliorer la qualité de l'Ourthe, de la Lembrée, de leurs affluents et des eaux souterraines

Pour beaucoup de points, il y a le Contrat de Rivière Ourthe.

Cours d'eau

→ Informer la population sur ce qu'il est permis de faire ou non: pesticides, reblais sur les cours d'eau...

→ Pallier aux problèmes des plantes invasives.

Beaucoup de choses ont été réalisées pour la berce du Caucase mais moins pour la renouée

→ Organiser une journée de la citoyenneté sous forme attrayante (compostage, pesticide...)

Assainissement

Actualiser l'inventaire de l'égouttage

Réaliser une étude concernant l'épuration des bâtiments communaux afin de voir ceux qui sont raccordés

Informer sur l'égouttage, aider à trouver des solutions (par rapport au manque de place pour installer des stations d'épuration individuelles...)

Poursuivre l'égouttage (Burnontige, chemin du vicinal...)

Suite aux propositions ci-dessus, la personne employée au service urbanisme explique qu'il y a peu d'habitations en système collectif dans la Commune. La majorité des habitations sont en zone d'épuration individuelle (Xhoris, Werbomont, Vieuxville...). Les personnes qui construisent de nouvelles habitations doivent installer ce système. Pour les anciennes habitations, les personnes devront adapter leur système mais il n'y a pas actuellement de

date butoir fixée. Il existe en outre une prime de la Région wallonne qui est pour le moment fixée entre 2.500 € et 5.000 €
http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux_usees/assainissement7.htm.

En fonction de ces éléments, il est proposé ce qui suit :

- *Proposer une stratégie en tenant compte du fait que, à l'heure actuelle, les stations agréées par la Région wallonne semblent rencontrer des problèmes, ce qui décourage les personnes qui ont placé un système d'épuration.*
- *Promouvoir les différentes techniques d'épuration*
- *Envisager la possibilité de réaliser de l'épuration autonome groupée à certains endroits (ex : Xhoris, Werbomont, Ferrières centre...) Il est proposé de repartir de l'ancien PASH où des stations d'épurations étaient prévues.*
- *En aval du bassin d'orage à Werbomont (créer une station d'épuration ou une lagune avec aérateur ou de l'autonome groupé...)*
Une étude est en cours pour donner des pistes de solutions et envisager le système adéquat.

d. Maintenir la biodiversité, valoriser et préserver le patrimoine naturel

Réaliser un parcours nature

Commentaires transmis par Fun Adventure : Fun Adventure travaille avec Natagora pour installer à Sy un parcours éducatif avec des informations notamment sur Life hélianthème... En 2012, il prévoit également d'organiser un nouveau projet pour les écoles sur le thème du respect de la nature. Fun Adventure note que les écoles de Hamoir et Ferrières (classes de 5 et 6^{ème} primaire) peuvent à partir de cette année venir gratuitement à Sy pour une journée éducative et sportive.

Réaliser un sentier d'interprétation du ravin de Sy

Informez sur les pelouses calcaires

Rafraichir les panneaux didactiques en collaboration avec le Genévrier

- *Il est envisagé, dans le cadre de certains cheminements, de poser des panneaux didactiques (cf. réunion du 7 novembre 2011 – Cadre bâti)*

Privilégier les essences indigènes

- Les obligations (interdiction des ifs, de planter des haies de résineux, d'arracher les haies...) sont mentionnées dans le permis d'urbanisme mais il est proposé de *publier un toutes-boîtes plus ludique rappelant ces règles*
- Il est également proposé d'être *plus sévère à l'encontre des contrevenants* (ex : ajouter une note dans le permis d'urbanisme afin que toute haie ne répondant pas aux critères doivent être arrachées aux frais du propriétaire)
- Il est aussi proposé de *donner une prime aux personnes qui plantent des espèces indigènes* (NDLR : il existe des primes octroyées par la Région wallonne pour la plantation et l'entretien de haies vives, vergers et alignements d'arbres : http://environnement.wallonie.be/dnf/dnev/consnat/Subventions_haies.htm)

Restaurer des points d'eau (étang de My...) éventuellement pour y faire du lagunage

- *Jardin fifi (fiche PCDN)*
- *Bac cassé au Rixhalle à Xhoris, le remettre en état*

→ *Remettre les fontaines en valeur : remettre des fontaines sur la place de Xhoris, de Ferrières, ajouter des bancs...* (cf. Cadre bâti, réunion du 7 novembre 2011)

→ *Installer un crapauduc*

EN SUSPENS Proposer une assistance aux particuliers pour l'entretien et la conservation de haies (atelier environnement à Tohogne, mise en commun de matériel...)

Selon un participant l'atelier environnement à Tohogne n'a pas fonctionné car il a eu trop de demandes. Certains proposent qu'un broyeur soit partagé au niveau communal, comme cela se fait par exemple, entre voisins. Pour certains cela serait lourd à gérer pour la Commune et ferait en outre concurrence aux indépendants.

→ *Réaliser des murs en pierres sèches*

Oui, à intégrer dans les aménagements

→ *Sauver les tilleuls de la place de Chablis (-> défi humain)*

Pour les participants, c'est une chose urgente. La Commune informe qu'elle a reçu deux avis différents au sujet des tilleuls. Le premier avis estime que ces arbres sont en fin de vie. Le second estime qu'il faut un décompactage de la zone qui implique notamment de ne plus se garer sur les racines. *Il est donc proposé dans un premier temps de délimiter les zones où les voitures peuvent se parquer afin de ne plus se garer sur les racines.*

Planter une saulaie (fonds des vaux – Xhoris) où un marécage se forme dès qu'il y a des précipitations abondantes :

Il semble en effet qu'il y ait un ruisseau souterrain.

→ *Remettre en valeur les rochers de Sy*

Ce dossier est très complexe et mêle plusieurs éléments : Natura 2000, grimpeurs, life hélianthème...

Commentaires transmis par Fun Adventure : Fun Adventure travaille sur le rocher de la vierge et le petit banc (1^{er} rocher de Sy) où on peut grimper. Il est interdit de grimper ailleurs. Pour Fun Adventure, il ne faut pas traîner à remettre les rochers en état car les racines passent sous les rochers.

Entretenir le chantoir de Xhoris

Beaucoup d'eau arrive dans le chantoir et il est parfois bouché. La Commune ne peut rien faire car celui-ci est privé.

Préserver le patrimoine sentiers-chemins (-> tourisme)

Les participants marquent à nouveau leur souhait d'une politique plus restrictive concernant les quads... Il est proposé de placer des panneaux et barrières afin

d'empêcher les véhicules motorisés de passer. M. Léonard répond que la Commune refuse généralement les courses mais qu'elle en autorise certaines à allure modérée un an sur deux. Il ajoute que le DNF donne aussi son autorisation pour ce genre de courses. En outre, une barrière a été placée sur un chemin venant du dessus de Harzé jusque St Roch (Lot 0). Les participants constatent que le balisage et l'entretien des chemins ont bien avancé avec l'engagement des Wallo'net.

→ Comme à Aywaille, plusieurs personnes se montrent intéressées à faire partie d'un *groupe de travail « sentiers »* (Mme M. Meert, M. P-J Marsin et M. J. Mathys).
NDLR : Luc Kleynen de Fun Adventure est aussi intéressé.

La réunion se clôture à 22h.